

+

Michel Beaud

L'art de la thèse

Comment préparer et rédiger
un mémoire de master,
une thèse de doctorat
ou tout autre travail universitaire
à l'ère du Net

ÉDITION RÉVISÉE, MISE À JOUR ET ÉLARGIE

en collaboration avec

MAGALI GRAVIER

assistante à l'université de Salzbourg

et

ALAIN DE TOLÉDO

maître de conférences

à l'université Paris-VIII



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

ISBN 2-7071-4794-X

Le logo qui figure au dos de la couverture de ce livre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage.

Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel **À la Découverte**.

© Éditions La Découverte, Paris, 1985, 1994, 2001, 2003, 2006.

Remerciements

Remerciements de la première édition (1985)

Aucun travail ne s'accomplit dans la solitude.

Aussi trouvé-je normal que figurent en début d'un ouvrage, notamment d'une thèse, des remerciements adressés à ceux qui ont aidé, concouru à sa réalisation (**CHAP. 36**).

Pour cet *Art de la thèse*, je voudrais remercier, en premier lieu, Jean Devisse qui, en 1953-1954, dans le cadre de la conférence de méthode de 1^{re} année de l'Institut d'études politiques de Paris, fut le premier à m'enseigner la rigueur du travail intellectuel et l'ABC d'une méthode de recherche. Et qui fut un des rares à le faire : car l'enseignement supérieur français était – mais faut-il employer l'imparfait ? – plus organisé pour transmettre des connaissances que pour apprendre à apprendre ou à faire de la recherche.

Je voudrais remercier en deuxième lieu les étudiants de DEA et de doctorat qui depuis 1979 m'ont appris... à diriger leurs recherches. Car les méthodes de sélection et de recrutement des enseignants français de l'enseignement supérieur sont telles qu'elles n'impliquent aucune formation pédagogique. Du moment qu'on avait ingurgité sa dose – massive – de connaissances, on serait bien capable de la faire ingurgiter aux autres. Quant à la recherche, le fait d'avoir soi-même rédigé une thèse devait garantir... qu'on saurait diriger les recherches des autres.

Plus précisément, je voudrais remercier ceux qui ont accepté de relire tout ou partie du tout premier texte de cet *Art de la thèse* et m'ont fait part de leurs réactions et remarques¹ : Olivier Beaud (assistant de sciences juridiques à Rennes), Catherine Choquet (étudiante en DEA à Paris-VIII), Jean Devisse (professeur d'histoire à Paris-I), Jean Freyss (maître-assistant de sciences économiques à Lille), Yves Lacoste (professeur de géographie à

1. Entre parenthèses, leur situation en 1984-1985.

Paris-VIII), Michel Le Saint (enseignant à Paris-VIII, en cours de thèse), Michèle Paillocher (ancienne responsable du service des doctorats de l'université de Paris-VIII), Olivier Pastré (professeur de sciences économiques à Paris-VIII), Pierre-Philippe Rey (professeur de sociologie et d'anthropologie à Paris-VIII), Danièle Rosenfeld (assistante à Paris-VIII, en cours de thèse), Alain de Tolédo (enseignant à Paris-VIII, en cours de thèse), Michel Vernières (professeur de sciences économiques à Paris-I).

Je remercie aussi celles et ceux qui m'ont aidé à rassembler la documentation nécessaire : Madeleine Julien (conservateur de la bibliothèque de l'université de Paris-VIII), Véronique Chabert et Élisabeth Debeusscher (documentalistes), Nicole Poncet et Colette Garcon (service des bourses de l'université de Paris-VIII), Anne-Marie Guimard (ministère de la Recherche et de la Technologie), Daniel Ratz (Fichier central des thèses de Nanterre).

Que soient également remerciés François Gèze qui, dès que je lui en ai parlé, a marqué son intérêt pour le projet de ce livre et m'a fait part de très utiles suggestions, ainsi que tous ceux qui ont concouru à sa fabrication.

Mes remerciements vont enfin à Bernard Chavance, professeur à l'université Paris-VII, qui m'a aidé pour la mise à jour de l'édition 2001.

Remerciements de la nouvelle édition (2006)

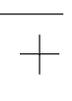
Je remercie tous ceux qui ont permis à ce livre de dépasser sa vingtième année : ceux qui m'ont aidé à le faire évoluer en fonction des réformes institutionnelles et de l'évolution des conditions et des méthodes de travail, notamment liées à l'informatique et à internet ; mais aussi aux libraires, aux documentalistes, aux enseignants qui l'ont conseillé et prescrit, aux Éditions La Découverte qui en ont assuré la diffusion et aux étudiants, chercheurs et thésards qui, année après année, lui ont fait bon accueil.

La réaction qui m'a le plus touché m'est venue d'une étudiante en cours de thèse à Bordeaux qui, peu après la sortie du livre, m'écrivait : « Pour la première fois, j'ai senti qu'un enseignant s'intéressait vraiment à moi ! »

La présente édition reste organisée autour des conseils, qui ont fait leurs preuves depuis 1985, pour la démarche intellectuelle de recherche et d'élaboration de la thèse ; intégrant la création en France du master recherche et s'ouvrant sur la dimension européenne, elle prend en compte les profondes transformations, liées à l'usage de l'ordinateur et d'internet, des travaux de documentation et de production du document de thèse ; je remercie très vivement Magali Gravier, assistante de science politique à l'université de Salzbourg, et Alain de Tolédo, maître de conférences de sciences économiques à l'université Paris-VIII, pour leurs apports dans ces domaines comme pour leur participation à la révision d'ensemble de cet ouvrage.

Je remercie aussi Andréas Streiff qui a, une nouvelle fois, suivi la fabrication de ce livre, et Marieke Joly qui a supervisé cette nouvelle édition. Mes remerciements vont aussi à Gilles Gravier, responsable stratégie et vision de la sécurité chez Sun Microsystems, pour ses conseils en matière informatique, ainsi qu'à Calliope Beaud, dont le soutien et les encouragements ne m'ont jamais fait défaut.

Michel Beaud



Avant-propos

En 2006, année de parution de cette nouvelle édition, *L'Art de la thèse* atteint le bel âge de 21 ans : vingt et un ans de bons et loyaux services pour des dizaines de milliers d'étudiants.

La présente édition a été entièrement revue, profondément remaniée et largement réécrite. La démarche intellectuelle de conception, construction et élaboration de la thèse n'a cependant pas changé : avec, en son cœur et mûrissant du choix du sujet à la mise au point du mouvement d'ensemble de la thèse, la « question principale », essentielle dans tous les moments clés – problématique I et plan de travail, problématique II et plan de rédaction – et le long effort pour assurer à travers parties et chapitres la cohérence de la démonstration.

Mais, pour la documentation comme pour la préparation du document de thèse, l'ordinateur et internet, devenus d'indispensables outils, ont apporté de profonds bouleversements. Il faut très tôt en connaître les potentialités, les contraintes et les pièges : avant même de commencer la documentation, il faut avoir en tête ce que sera la bibliographie ; et avant de commencer la rédaction, mieux vaut avoir tiré au clair les problèmes de mise en page, de formatage, d'indexation et de table des matières...

Demeure, au final, la traditionnelle soutenance qui permettra d'accéder au titre de « Docteur ». Docteur ès lettres. Docteur ès science politique ou sciences économiques. Il y a quelques années, docteur de 3^e cycle ou docteur d'État. Aujourd'hui, docteur... tout court.

Docteur : dans certains pays, comme l'Allemagne et l'Italie, ce titre figure systématiquement dans l'en-tête du papier à lettres ; en France, ce n'est pas le cas, sauf dans certaines professions.

Le titre conserve son prestige malgré le discrédit qui affecte l'université.

Car, pour les étudiants, la thèse de doctorat est le couronnement des études ; pour les enseignants-chercheurs, elle est la fin d'une étape et le début d'une autre.

Celui qui prépare une thèse est encore « étudiant » : il est inscrit à l'université ; il suit des cours, des séminaires ; il travaille avec un directeur de recherche. Mais il est déjà chercheur, souvent enseignant, parfois engagé (fréquemment par nécessité) dans une autre activité professionnelle, très souvent chargé de famille.

Et quand j'emploierai le mot « étudiant », ce sera bien entendu cette réalité hybride, complexe que je désignerai.

Étudiants : hommes et femmes. Qu'on ne me fasse pas grief de ce que le genre masculin l'emporte dans la langue française. Qu'on ne m'oblige pas à recourir à ces artifices qui ont cours au Québec où je devrais à longueur de pages parler des étudiant(e)s inscrit(e)s en doctorat et qui sont préoccupé(e)s de mener à bien leurs études...

De même, quand je parlerai plus loin du « directeur » de thèse ou de recherche, ce sera par souci d'alléger l'écriture : que les « directrices » de thèse ou de recherche veuillent bien ne pas m'en tenir rigueur.

La thèse

C'est en quelque sorte le chef-d'œuvre des compagnons d'antan qui aspiraient à devenir maîtres. C'est la preuve écrite – avec aussi parfois d'autres formes d'expression (photo, audio, vidéo, cinéma, peinture, sculpture...), que ce soit sur supports traditionnels, modernes ou numériques – que l'on est, dans un domaine, capable de mener à bien une recherche ; de maîtriser une technique ; de contribuer à une avancée dans l'ordre de la connaissance, de la réflexion, de l'analyse ou de la création.

Pour les seules sciences sociales et humaines et disciplines apparentées – donc sans tenir compte des thèses de sciences « dures » et de médecine, pharmacie, etc. –, le nombre des thèses en cours (sujets déposés) tournait dans les vingt dernières années autour de 7 000 à 8 000 et celui des thèses soutenues autour de 3 000 par an. Les plus gros effectifs se trouvent en droit, économie,

histoire, littérature ; on trouve aussi des effectifs importants en art, géographie, gestion, linguistique, philosophie, psychologie et sociologie (voir l'annexe statistique en fin d'ouvrage).

Comme chaque thèse soutenue demande plusieurs années de travail, ce sont par dizaines de milliers qu'on peut compter les années de recherche – presque bénévoles – qui sont accomplies dans le cadre des formations de doctorat universitaires. Avec souvent des conditions de travail non seulement déplorables mais proprement honteuses si on prend comme référence de grands pays industriels (États-Unis, Canada) mais aussi des pays du tiers monde qu'on dit sous-développés¹.

Or, c'est là un aspect méconnu de la réalité universitaire : l'université reste un lieu où l'on travaille beaucoup, abondamment, généreusement... Faut-il regretter que souvent ce soit de manière désintéressée ?

La thèse consacre l'aptitude à la recherche : à ce travail d'« artisan intellectuel » qui, à partir d'écrits, d'archives, de livres mais aussi de statistiques, de travail sur le terrain, d'enquêtes, d'observations sociales, de relevés géographiques ou cartographiques, produit une œuvre.

Trop souvent on oppose les thèses théoriques aux thèses empiriques. Encore ne faut-il pas admettre comme « théoriques » des travaux qui se bornent à être des gloses sur des textes ou des auteurs, des relectures – et parfois des relectures de relectures. De même ne doit-on pas accepter comme « empiriques » des travaux qui rassemblent en des dossiers plus ou moins ordonnés des informations factuelles sur un sujet. Les uns et les autres conduisent inexorablement à des thèses ratées, médiocres ou mauvaises.

Une bonne thèse, une bonne recherche, implique un juste équilibre entre théorie et empirisme.

Pas de recherche sans questionnement. Pas de questionnement rigoureux sans appareil conceptuel, sans « outils idéels », sans réflexion théorique et donc sans une bonne connaissance des différentes approches, des différentes interprétations théoriques qui

1. Il faut cependant souligner la mise en place et le développement, depuis 1984, des allocations de recherche.

ont déjà été produites et une réflexion critique sur celles-ci. C'est pourquoi, après avoir souligné l'importance du double choix, du sujet et du directeur de recherche, j'insisterai sur l'importance de la problématique en distinguant : la problématique provisoire, qui accompagne le début de travail ; la problématique I, qui guide le travail de recherche (d'investigation) ; la problématique II, qui encadre le travail de rédaction (d'exposition).

Pas de recherche sans méthode. Et, là encore, on retrouve le parallèle avec l'artisan, avec l'homme de métier. Il faut de la méthode pour la réflexion théorique, comme il en faut pour le travail sur le terrain (enquêtes, études d'une réalité sociale), comme il en faut pour le travail sur matériaux (statistiques, archives, textes, discours), comme il en faut pour se servir de l'ordinateur. Il faut aussi maîtriser la méthode propre au domaine dans lequel on travaille : littérature ou philosophie, histoire ou droit, géographie ou économie, science politique, sociologie ou anthropologie. Il faut enfin se doter de méthodes à chaque phase du travail de recherche : exploration, documentation, recherche proprement dite, rédaction.

Pas de recherche sans travail. Et il faut le dire, sans un travail d'un certain niveau et d'une certaine qualité. C'est une erreur de se lancer dans une thèse si on n'a pas les qualités et les motivations d'un chercheur ; si on n'a pas des raisons sérieuses et profondes de l'entreprendre et de la mener à bien ; si l'on n'a pas, auparavant, réalisé d'excellents travaux, dans le cadre du master recherche notamment. C'est la raison pour laquelle ce livre s'ouvre sur un test.

Un dernier mot

Quelques lecteurs ont regretté le fait que j'insiste trop sur les difficultés et les obstacles. C'est que le travail de thèse est un travail lourd : pour celui ou celle qui le mène, pour les membres de son entourage familial et amical, et pour le directeur de recherche. C'est aussi que la valeur d'une thèse n'est pas proportionnelle seulement au travail réalisé : toute bonne thèse a nécessité beaucoup de travail, mais combien d'étudiants auront travaillé des années, parfois avec obstination, pour déboucher sur une thèse médiocre ou pas de thèse du tout...

Et ils sont finalement peu nombreux les élus : ceux qui auront non seulement le titre de docteur, mais la mention la meilleure (très honorable, avec félicitations), et qui pourront publier leur travail. Étape essentielle, étape décisive dans leur vie intellectuelle et dans leur carrière de chercheur ou d'enseignant-chercheur.

Ceux-là auront surmonté tous les obstacles du parcours. Mais aussi, ils auront connu les satisfactions, parfois les joies, de la recherche, du travail intellectuel et de l'écriture. Sans parler du plaisir doux-amer d'avoir enfin entre ses mains le premier exemplaire de la thèse ou de l'excitation fébrile et chaleureuse d'une soutenance réussie. Sans parler enfin des échanges, des discussions, des rencontres intellectuelles, des débats qui ont jalonné ces années de travail et de l'enrichissement amical et humain qui les a accompagnés.

Mode d'emploi de ce livre

Ce livre est un guide pratique. Il doit d'abord vous aider à bien engager votre travail de thèse. Ensuite, il vous accompagnera tout au long de sa réalisation, pour répondre à des questions que vous vous poserez ou pour vous aider à surmonter des difficultés.

Comme la réparation d'un moteur de voiture ou le montage de rayonnages de bibliothèque, la préparation et la rédaction d'une thèse, d'un mémoire de master recherche ou de tout autre travail universitaire exigent une méthode.

Ce livre suit donc les *différentes étapes* de la démarche organisée qui va de l'intention de faire une thèse à la soutenance... et même aux lendemains de la soutenance (voir la table des matières).

Il s'arrête sur les *pannes les plus fréquentes* : obstacles, difficultés, blocages, et indique des moyens de les surmonter (voir la table des étapes et des incidents de parcours).

Enfin, il donne des *informations pratiques* notamment sur le nombre de thèses inscrites et soutenues par disciplines (voir l'annexe statistique), la manière de faire une recherche bibliographique (**CHAP. 15**) et de trouver livres et documents (**CHAP. 16**).

Lisez-le calmement ou prenez-en connaissance rapidement. Puis gardez-le à portée de la main. Et n'hésitez pas à le consulter aussi souvent que nécessaire... Attardez-vous alors sur les passages qui concernent l'étape dans laquelle vous êtes et sur ceux qui vous permettent de préparer et d'organiser votre travail pour les prochains mois.

Test : avant de décider de faire une thèse

- Voyez-vous votre avenir professionnel dans l'enseignement supérieur ou la recherche ? Oui Non
- Pourrez-vous consacrer l'essentiel des trois-quatre ans qui viennent à votre travail de thèse ? Oui Non
- Êtes-vous capable de « faire le point » sur un sujet en un temps donné ? Oui Non
- Pouvez-vous, après un minimum de travail, écrire trois pages « qui se tiennent » sur un sujet donné ? Oui Non
- Êtes-vous capable de mettre de l'ordre dans vos idées ? Oui Non
- Êtes-vous capable d'organiser votre documentation et de vous y retrouver ? Oui Non
- Pouvez-vous vous imposer une discipline de travail sur plusieurs mois ? Oui Non
- Avez-vous suffisamment de volonté et de ténacité pour surmonter une succession de difficultés et de contrariétés ? Oui Non
- Avez-vous déjà rédigé un travail satisfaisant de plusieurs dizaines de pages ? Oui Non
- Êtes-vous très motivé pour faire une thèse ? Oui Non

Si vous avez 8 à 10 « oui », vous pouvez vous lancer dans l'aventure, dans le long travail de thèse.

Si vous avez seulement 4 « oui » ou moins, autant renoncer tout de suite ; mieux vaut faire autre chose.

Entre 5 et 7 « oui », c'est encore l'expérience concrète, sur un mémoire d'une centaine de pages, qui sera le meilleur test.

Encore devez-vous vous demander s'il est vraiment nécessaire, pour votre avenir personnel et professionnel, de faire une thèse (**CHAP. 1**).

Où trouver, sur internet, des informations pertinentes ?

Avertissement :

- Les adresses internet (*URL-Uniform Resource Locator*) peuvent changer à cause de modifications institutionnelles : cela est particulièrement vrai pour les études doctorales, tiraillées en France entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Recherche et susceptibles de dépendre de ministères ou de secrétariats d'État dont les noms souvent varient ; ils peuvent aussi changer, à l'intérieur d'un site, du fait de sa croissance et de sa diversification. Voici donc, ci-après, quelques *URL* principales et qu'on peut espérer durables, qui vous permettront de chercher parmi un grand nombre de « pages » les informations dont vous avez besoin.
- Mais attention, quand vous noterez la source d'informations ou de matériaux que vous aurez saisis sur internet, ce n'est pas seulement l'*URL* du site, c'est l'*URL* entière de la « page » où vous les aurez trouvés que vous devrez indiquer, avec la date de la consultation (**CHAP. 18 ET 28**).

Quelques sites essentiels :

- Deux *URL* donnent, au cours de l'été 2005, accès au site le plus utile pour un doctorant :

<http://www.recherche.gouv.fr/recherche/formation/msu.htm>

<http://www.recherche.gouv.fr/jeuncher.htm>

Consultés le 19 juillet 2005, ces sites offrent la même page d'accueil (voir le premier encadré suivant).

- L'*URL* <http://dr.education.fr/> donne accès à des informations semblables ou complémentaires (voir le second encadré suivant).
- Au cas où ces sites seraient fermés, vous pouvez toujours repartir des sites des ministères de l'Éducation nationale et de la Recherche :

<http://www.recherche.gouv.fr/>

et chercher, par « doctorat », « études doctorales » ou « supérieur », les informations que vous souhaitez, notamment sur la réglementation des études doctorales, les écoles doctorales, la charte des thèses, les aides, les postdoctorats (« postdoc »), les doctoriales (pour l'insertion professionnelle).

Une page d'accueil du ministère de la Recherche

Ces deux URL :

<<http://www.recherche.gouv.fr/recherche/formation/msu.htm>>

<<http://www.recherche.gouv.fr/jeuncher.htm>>

conduisaient, le 19 juillet 2005, à la même page d'accueil reproduite ci-dessous :

Les portails spécialisés

- Le portail de l'emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche publique en France [...].
- Le portail de l'Association Bernard Grégory dont la mission est de promouvoir la formation par la recherche dans le monde socio-économique et d'aider à l'insertion professionnelle en entreprise des jeunes docteurs de toutes disciplines [...].

Formation et insertion professionnelle

Les études doctorales

- Brochure de présentation
- Annuaire des formations doctorales
- Rapport sur les études doctorales
- Atlas des formations du supérieur

Le postdoctorat

- Accueil de jeunes chercheurs étrangers en séjour de recherche postdoctorale (appel 2005)

Les doctoriales, stages de préparation des doctorants à l'après-thèse

- Présentation
- Organisation de doctoriales en 2005 (appel)

Les aides

- Aides nationales en faveur des jeunes techniciens et doctorants
- Les aides à la formation doctorale (page d'accueil)
- Bourses [...]
- Allocations de recherche

- Monitorat
- Attachés temporaires d’enseignement supérieur et de recherche (ATER)
- Conventions CIFRE
- Bourses et aides à la mobilité (ministère des Affaires étrangères)
- Étudiants étrangers (voir le portail EGIDE), bourses proposées (voir aussi le site du ministère des Affaires étrangères)

Création d’entreprises innovantes

- Incubateurs et fonds d’amorçage
- Concours national d’aide à la création d’entreprises de technologies innovantes

Les personnels de la recherche

- Enseignants du supérieur et chercheurs
- Chargés de recherche et directeurs de recherche exerçant dans les établissements publics à caractère scientifique et technologique
- Les métiers de la recherche (ingénieur de recherche, assistant ingénieur)
- Personnels administratifs, techniques, ingénieurs d’études, dans l’enseignement supérieur

Les ressources documentaires [...]

Une page d'accueil du ministère de l'Éducation nationale

L'URL <<http://dr.education.fr/>> conduisait, le 19 juillet 2005, à la page d'accueil reproduite ci-dessous (dernière modification de ce document : 10 juin 2005) :

La direction de la recherche

- Présentation de la *Direction de la recherche*
- L'ensemble des informations concernant la direction de la recherche se trouve sur :

<<http://www.recherche.gouv.fr/recherche>>

- Les *actualités* du ministère
- Pour *venir* nous voir !
- Ouverture du site à l'intention des doctorants et postdoctorants :
<<http://www.emploi-scientifique.info>> le 16 décembre 2003

L'actualité [...]

La formation doctorale

- Les études de troisième cycle [...] et l'*Annuaire des formations doctorales* (écoles doctorales...)
- *Lettre sur les études doctorales 2001* (octobre 2002)
- Le *Rapport sur les études doctorales 2000* (mai 2001)
- Les aides à la formation doctorale (bourses..., allocations de recherche, dotations 2004 d'allocations de recherche, monitorat, doctoriales...)

Contrats

[...]

Campagne 2005 d'attribution des PEDR (Primes d'encadrement doctoral et de recherche) attribuées aux enseignants-chercheurs

Appels à propositions – année 2005 : actions concertées incitatives et programmes

Liste des serveurs W3 des universités et des écoles

Perspectives de thèse

La thèse est un travail.

C'est un travail long, exigeant, astreignant et qui pèse pendant plusieurs années sur la vie personnelle, familiale et la « disponibilité pour les autres ».

Il est donc déraisonnable de s'engager dans cette voie si l'on n'a pas fait ses preuves. C'est pourquoi un bon cursus universitaire doit permettre de réaliser avant l'inscription en doctorat, des « travaux universitaires » de quelques dizaines de pages pour la licence et des travaux avec un mémoire pour le master recherche.

La thèse de doctorat est un travail de recherche. Même si ce n'est pas toujours un « chef-d'œuvre », c'est l'œuvre qui permet à un chercheur de s'affirmer, d'éprouver ses capacités et de montrer son aptitude à mener une recherche.

Il est donc déraisonnable de s'engager dans la préparation d'une thèse de doctorat pour des raisons principalement négatives : absence de perspectives d'emploi, désœuvrement, frustrations, manques de divers ordres...

Au contraire, il est très important que les différents travaux (de master recherche ou de doctorat) s'inscrivent dans un plan de carrière, dans une stratégie personnelle : s'agit-il de s'engager dans une carrière universitaire¹ ? ou d'amorcer un cursus dans la recherche ? dans quelle discipline ? dans quelle spécialité ? en France ou dans un autre pays ? dans le public ou dans le privé ? éventuellement dans une organisation internationale ?

Il n'est sans doute pas possible, au moment de l'inscription en master recherche ou en doctorat, d'avoir une réponse précise à

1. L'obtention d'une allocation de recherche est une bonne manière d'engager cette carrière ; le thésard pourra alors devenir moniteur ; puis, en fin de thèse, il pourra postuler un poste d'ATER.

La question du nombre de pages

« Ce n'est pas un problème de nombre de pages... c'est un problème de qualité du travail... » Combien de fois n'a-t-on pas entendu ce propos ?

En fait, les mêmes qui tiennent ce propos tiquent souvent devant un mémoire trop plat ou une thèse maigrelette...

Je me risque donc à proposer 300 à 500 pages comme un ordre de grandeur raisonnable pour des thèses de lettres et de sciences humaines, économiques ou sociales.

Certes, en sciences, médecine ou pharmacie, des thèses peuvent être présentées en quelques dizaines de pages. Mais leurs auteurs n'auront pas besoin de ce livre pour les rédiger...

Quant aux nombres de lignes par page et de signes par ligne, conformez-vous aux usages de votre université, en veillant à ce que les pages soient aérées, sans jamais paraître « creuses » ni « légères ».

toutes ces questions. Mais il est nécessaire d'y avoir réfléchi et d'y voir aussi clair que possible. Car cela permet de mieux voir :

- s'il faut ou non s'engager dans cette tâche de longue haleine ;
- quel style de thèse choisir, dans quel domaine, sur quel sujet ;
- quel serait le profil idéal du directeur de thèse (et, plus tard, des membres du jury) ;
- sur combien d'années planifier le travail.

Bref, *une thèse de doctorat, c'est beaucoup de travail ; ce sont plusieurs années au cours desquelles se précise votre propre devenir ; il ne faut en aucun cas s'y engager à la légère.*

Seuls devraient s'engager en doctorat ceux qui, à la fois :

- en ont la ferme volonté et la capacité ;
- en éprouvent la nécessité : pour leur propre carrière (enseignement, recherche, travail dans certains organismes nationaux ou internationaux) ou pour assouvir une passion intellectuelle, en cours de vie active ou à la retraite.

Certains étudiants refusent d'écouter les enseignants qui leur déconseillent de s'engager dans la préparation d'une thèse et finissent, à force d'obstination, par obtenir leur inscription. Beaucoup d'entre eux se retrouvent, quelques années plus tard, amers et déçus : ils n'ont pas réussi à aller au bout de leur travail ;

ou encore ils n'ont obtenu, en soutenance, qu'une médiocre mention. Et ils en veulent souvent, à ce moment-là, à l'enseignant dont ils avaient, quelques années plus tôt, forcé la main.

Il faut – dit-on souvent – au moins autant de travail à un auteur médiocre pour écrire un mauvais roman qu'à un auteur doué pour en écrire un très bon. Il en est de même des thèses. Or c'est la qualité de la thèse que l'on juge, en fin de course, non pas le temps de travail passé ni la bonne volonté de l'étudiant.

À l'inverse, la réalisation d'une bonne thèse par un chercheur qui en a la capacité procure une large gamme de satisfactions : toutes celles de la recherche et du travail intellectuel ; celle de l'écriture ; celle de la participation à un travail collectif ; celle enfin de faire progresser sur un point l'état de la réflexion et de la connaissance.